

Elections 2007

Programme de Contribuables Associés

Expéditeur

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse suite : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Madame, Monsieur,

En tant que contribuable-électeur, j'aimerais que votre formation politique s'engage en intégrant dans votre programme, tout ou partie des mesures ci-dessous, pour redresser les finances publiques françaises.

J'attache la plus haute importance à votre réponse et à celle de votre formation politique.

Bien cordialement,

Signature :

Programme de Contribuables Associés

1- Equilibre du budget de l'Etat

Grâce à un réexamen complet de toutes ses dépenses, l'État rééquilibrera son budget sans augmenter les impôts, ce qui permettra d'alléger les charges de la dette. Cet équilibre sera garanti par la loi.

Les pays qui ont équilibré leur budget par une diminution des dépenses publiques ont réduit fortement leur chômage. Pour réduire le chômage français, il faut utiliser les méthodes qui ont réussi ailleurs.

2- Réduction drastique des subventions de l'Etat

Un des moyens les plus efficaces employés à l'étranger pour diminuer les dépenses de l'État et le nombre de fonctionnaires, a été la réduction des subventions. Car la plupart des subventions aux entreprises, aux syndicats, aux associations sont inutiles ou nuisibles: les entreprises profitent des « effets d'aubaine », les syndicats tiennent moins compte de l'opinion de leurs membres, les associations gaspillent. D'ailleurs l'État n'évalue pratiquement jamais l'efficacité de ses subventions. La plupart d'entre elles seront supprimées.

3- Mise en place d'un véritable contrôle parlementaire

Un organisme d'audit de l'efficacité des dépenses publiques sera mis à la disposition des parlementaires. De nombreux pays ont maîtrisé leurs dépenses publiques en auditant systématiquement l'efficacité de ces dépenses. Un organisme dépendant directement du Parlement réalisera, pour une commission parlementaire, des rapports examinés en séance publique, en présence des responsables des administrations auditées. Le poids de l'opinion publique incitera ces responsables à appliquer les recommandations des auditeurs.

4- Mise en concurrence de tous les organismes publics qui peuvent l'être

L'expérience a montré que les monopoles publics ne profitent qu'à leur direction et à leur personnel, et que la gestion publique est moins efficace que la gestion privée: les dirigeants y sont moins motivés à améliorer les résultats, les syndicats y empêchent toute réforme, les salariés y sont privilégiés et y travaillent moins, et de façon moins efficace. Les hôpitaux, les établissements d'enseignement, les organismes d'HLM, les caisses d'assurance-maladie, la Caisse des dépôts, la SNCF, la RATP, l'AFP seront ainsi mis en concurrence, de préférence en les privatisant.

5- Responsabilisation financière des collectivités locales

Chaque type de collectivité locale (régions, départements, communes) percevra un impôt qui lui sera propre; chaque type de collectivité aura des compétences bien définies, sans chevauchement. Les dotations versées par l'État aux collectivités locales seront réduites; la principale, la « dotation globale de fonctionnement », sera répartie, pour chaque type de collectivité, en fonction décroissante des dépenses totales par habitant de chacune des collectivités. Actuellement, les élus locaux n'ont aucun intérêt à contrôler leurs dépenses, et l'État finance davantage les collectivités locales qui dépensent le plus. C'est l'inverse de ce qu'il faut faire.

6- Equilibre des droits des salariés des secteurs public et privé

Les nouvelles embauches de fonctionnaires seront faites sur des contrats de droit privé ; pour les agents publics actuellement en activité, les régimes de retraites du secteur public seront alignés en dix ans sur le régime général. Dans la plupart des pays européens l'égalité des droits entre salariés des secteurs public et privé est assurée. Le régime français, contraire à cette égalité, pénalise gravement les finances publiques, en particulier pour les retraites (60 milliards par an). Il faut mettre fin progressivement à ces inégalités non justifiées.

7- Continuité du service public

Une loi sur un service public garanti en cas de grève sera votée. Les organisations syndicales, dans le cadre des lois, pourront appeler les salariés à la grève. Dans ce cas un vote à bulletin secret est préalablement organisé. Depuis vingt ans, plus de 90 % des principales réformes entreprises par les gouvernements ont été bloquées par des grèves abusives des syndicats du secteur public, qui se sont opposés à la volonté générale, et ont même obtenu le départ de six ministres ayant lancé des réformes. Cette situation ne peut pas durer.

8- Suppression des impôts les plus anti-économiques

L'ISF (incitation à sortir de France) fait perdre plus de recettes fiscales, par les départs de talents et de capitaux qu'il entraîne, qu'il n'en fournit. Il doit être supprimé. Les droits de succession et de donation imposent une deuxième fois des revenus qui ont déjà été soumis à imposition. Cette deuxième peine doit être supprimée, comme de nombreux pays l'ont fait. La taxe professionnelle, qui est déjà assise pour la plupart de ses contribuables sur la valeur ajoutée, deviendra une taxe complémentaire à la TVA. Nos exportations ne seront plus pénalisées, et nos importations ne seront plus exonérées. Tous les impôts qui rapportent moins de 100 millions par an seront supprimés.